

ASSOCIATION MAISON DES AMÉRIQUES

PRISE DE POSITION

Le projet de Maison des Amériques, un espace culturel en Veveyse, semblait en bonne voie de réalisation en automne 2024. L'association avait trouvé un bâtiment à vendre, un investisseur intéressé à l'acheter et le rénover, ainsi que la moitié du financement pour garantir la création (CHF 720'000.-) et le fonctionnement (CHF 900'000 de l'ACV sur dix ans) du parcours de visite. Avec le soutien de l'ACV (Association des communes de la Veveyse) elle avait créé un avant-projet pour le volet muséal (Agence Thématis et Atelier 78), un business plan pour l'ensemble du bâtiment et mis sur pied un solide réseau scientifique et culturel autour du projet (Université de Fribourg, Musée gruérien, réseau de recherche international BRACEF bracef.com.br). L'étude de Mathieu Menghini sur la culture en Veveyse considérait la Maison des Amériques comme un projet phare pour le district.

L'engagement de l'investisseur, l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), était lié à trois conditions : engagement de l'État, de la commune et de l'association à remplir les conditions financières qui permettrait de rentabiliser un investissement de plusieurs millions à long terme.

Le soutien de l'Association des communes de la Veveyse (ACV) étant acquis, les discussions se poursuivaient avec l'État de Fribourg concernant la location d'espace pour le Conservatoire et avec la commune de Châtel-St-Denis concernant la location des combles pour des espaces culturels, de rencontre et de représentation.

Ces offres réunies en un même lieu pour favoriser les synergies et les économies d'échelle correspondaient à des besoins identifiés depuis longtemps à Châtel-St-Denis et en Veveyse, en matière de rénovation du patrimoine bâti, de formation, de culture, de tourisme, d'animation et de vivre ensemble.

Malgré ces circonstances favorables, le projet est mis à l'arrêt le 6 juin 2025 à la suite d'une décision négative du conseil d'administration de l'ECAB. Que s'est-il passé ?

- a. Le premier signal négatif est arrivé en décembre 2024 du Conseil général de Châtel-St-Denis. Suite à une campagne contre la location des combles du bâtiment orchestrée par l'Union démocratique du centre qui parvient à y rallier le Parti radical, et en l'absence de deux personnes favorables au projet, le législatif rejette la proposition à deux voix près. Les opposants redoutent notamment la perte de sept places de parc sur la place située devant le bâtiment et font état d'incertitudes supposées liées au financement de la Maison des Amériques (alors que la votation en question porte sur la location des combles et pas le parcours muséal).

Partenaires



- b. Malgré un intérêt soutenu du Conservatoire pour un nouvel espace en Veveyse, les discussions avec le Service des bâtiments de M. Jean-François Steiert et le Service de la culture de Mme Sylvie Bonvin-Sansonns s'enlisent. Aucune réponse claire n'a été donnée à ce jour par les directions des deux services et le Conseil d'État à la proposition de location d'un étage pour le Conservatoire faite par l'ECAB. L'association, qui était suspendue à cette réponse, a été contrainte de mettre en veille la recherche de fonds fin 2024. Elle a donc renoncé à lancer la dernière étape de la recherche de fonds auprès des entreprises et des particuliers.
- c. Coup de théâtre en mai 2025 : la subvention de CHF 300'000 promise par lettre officielle du Conseil d'État à l'association est remise en question par le PAFE (Plan d'assainissement des finances de l'État). Cet engagement aurait dû être confirmé par un vote du Grand Conseil en 2027. La question de savoir s'il peut être remis en cause par le Conseil d'État reste ouverte.
- d. Pour trouver une solution pour le Conservatoire, le conseiller d'état J.-F. Steiert a été sollicité depuis décembre 2024 par le président de l'association et préfet de la Veveyse François Genoud, et par Nicole Tille, conseillère communale membre de la commission du Conservatoire. Après six mois d'attente et d'atermoiements, le Conseil d'État finit par mettre le point de la location du Conservatoire à l'ordre du jour de sa séance du mardi 3 juin. Le Conseil d'administration de l'ECAB, présidé par le Conseiller d'État Romain Collaud, décide la veille, le lundi 2 juin, de renoncer à l'achat du bâtiment, condamnant de fait le projet de Maison des Amériques, de Conservatoire et d'espace culturel.

Nous sommes déçus et attristés par cette décision, et les conditions dans lesquelles elle a été prise, pour les raisons suivantes :

- L'association n'a jamais été consultée par le Conseil d'État ou ses services lors des prises de décision importante. Il n'y a pas eu de concertation préalable ou d'invitation à adapter le projet, malgré nos nombreuses sollicitations.
- L'association a parfois reçu des informations contradictoires des différents services de l'État, notamment sur l'état d'avancement du projet de Conservatoire et sur la mention de la subvention dans le PAFE.
- Partenaire de longue date du projet, l'ECAB devait comme prévu attendre la décision du Conseil d'État avant de se prononcer. Ce n'est pas le choix qu'a fait son Conseil d'administration. Le président du Conseil d'administration a mentionné dans la presse (LIB 7.06.2025) des doutes apparus « dès le début du projet » sur la rentabilité du bâtiment. Du point de vue de l'association cela ne correspond pas à la réalité. Au contraire, dans tous nos échanges, le Conseil d'administration a validé les taux de rentabilité proposés, que ce soit au début du projet, à la remise du business plan pour

Partenaires



l'ensemble du bâtiment, ou en décembre 2024 après le refus du Conseil général de Châtel-St-Denis. Nous n'avons pas non plus reçu de remarques, questions, ou de demandes de modification.

- L'introduction de la subvention promise de CHF 300'000.- dans le PAFE nous questionne sur la fiabilité des décisions prises par le Conseil d'État.
- L'absence de prise de position formelle du Conseil d'État s'apparente à un manque de considération flagrant pour les nombreux acteurs du projet et le district de la Veveyse. Il interroge aussi sur la volonté réelle des autorités de décentraliser la culture et de favoriser la cohésion cantonale.
- Notre projet développé pendant 5 ans était livré « clé en main » à un coût minime pour la collectivité. Quelles sont les alternatives du Conseil d'État pour l'hébergement du Conservatoire, la mise en valeur du patrimoine et l'accès à la culture de la population veveysanne ?

L'association prend acte de la décision de l'ECAB et en tirera les conséquences prochainement. Le projet muséal et culturel conserve toute sa pertinence et son potentiel, qui a été reconnu par de nombreux acteurs. S'il n'est plus lié à l'ECAB, le projet pourrait aussi recevoir le soutien d'autres investisseurs, ou se réaliser dans un autre lieu.

LES PRINCIPALES ETAPES

2019-2020

Idée. Engagement des fondateurs :

- Association Baradero-Fribourg, Christophe Mauron et Claude Ecoffey
- Association Fribourg Nova Friburgo, Raphaël Fessler
- Amis suisses de Magellan, Roger Pasquier

Premier contact avec François Genoud, préfet de la Veveyse.

2021

Création du groupe de travail opérationnel.

Rédaction du concept par le chef de projet, Christophe Mauron.

Séminaire en histoire du prof. Claude Hauser à l'Université de Fribourg sur la MdA.

2022

Étude de faisabilité de la muséologue Mégane Rime financée par l'ACV (CHF 7500).

Choix du bâtiment, la Grande maison de l'Institut à Châtel-St-Denis.

Assemblée constitutive de l'association Maison des Amériques présidée par François Genoud.

Partenaires



Un espace culturel en Veveyse
maison-ameriques.ch

2023

Avant-projet de l'agence Thematics et des architectes Atelier 78, financé par l'ACV (CHF 30'000).
Présentation publique au Comptoir de la Veveyse.
Validation de la collaboration avec le Musée gruérien de Bulle.
Business plan pour l'ensemble du bâtiment réalisé par l'ACV.
Contacts avec l'État de Fribourg pour la location de surface au Conservatoire.
Contacts avec la ville de Châtel-St-Denis pour la location des combles.

2024

Lancement de la recherche de fonds par Nicole Tille.
Engagement de l'ECAB à acquérir et rénover le bâtiment pour plusieurs millions de francs, sous réserve d'un engagement de la commune, de l'ACV et de l'État de Fribourg.
Accord en l'ECAB et les propriétaires pour un prix d'achat du bâtiment.
Soutien de CHF 900'000 sur 10 ans de l'ACV.
Soutien de CHF 300'000 de l'État de Fribourg pour la création de la MdA.
Soutien de CHF 300'000 de la Loro pour la création de la MdA.
Soutien de CHF 20'000.- d'une entreprise privée.
Soutien de CHF 100'000.- d'une fondation.
Le rapport sur la culture en Veveyse de Mathieu Menghini considère la MdA comme un projet phare pour le district.
Christophe Mauron présente la MdA au colloque scientifique BRACEF (Brésil, Canada, espaces francophones) de Natal au Brésil.
Soutien de la Fédération des associations suisses en Argentine pour la MdA.
Le Conseil général de Châtel-St-Denis refuse pour deux voix la location des combles.
Engagement de tous les partenaires du projet à trouver une solution pour la location des combles.

2025

Engagement bénévole du groupe de travail et de l'association estimé à CHF 100'000 pour la période 2019 à 2024.
Négociation entre l'ECAB et l'État de Fribourg pour le tarif de location du Conservatoire.
Présentation publique lors de l'événement Bienvenue au Château (14.03.2025).
Conférences de Christophe Mauron pour la Société d'histoire du canton de Fribourg et l'association Patrimoine Gruyère Veveyse (26 et 27.03).
Réalisation de l'exposition MdA au CO de la Veveyse (05.05 à mi-juin).
Publication d'un article de Christophe Mauron sur la MdA dans le livre du colloque BRACEF de 2024.

Partenaires

